

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

25 avril 2025, 18h00

Nant de Drance confirme sa fiabilité en 2024

Finhaut – L'année 2024 a démontré la grande fiabilité des installations de Nant de Drance SA. La centrale a fonctionné en moyenne 18 heures par jour, en mode pompage ou turbinage. Elle a ainsi produit 974 GWh d'électricité et pompé 1 176 GWh. Les charges de l'exercice 2024, couvertes par les actionnaires de la société, se sont élevées à 97,5 millions de CHF. La centrale confirme son rôle essentiel de stabilisation du réseau électrique afin d'intégrer dans le système énergétique la production intermittente des énergies solaire et éolienne. La mise en œuvre des mesures de compensation environnementales prévues dans la cadre de la construction de la centrale se poursuit.

Lors de sa séance du 25 avril 2025, le Conseil d'administration de Nant de Drance SA a approuvé les comptes de l'exercice 2024 à l'attention de l'Assemblée générale. Pour l'exercice écoulé, la production d'électricité s'est élevée à 974 GWh et la consommation pour le pompage à 1 176 GWh. La quantité totale d'énergie produite en 2024 correspond à environ 49 remplissages de la retenue supérieure du Vieux Emosson. Le rendement d'un cycle de pompage-turbinage est légèrement supérieur aux 80 % prévus, ce qui s'explique par une utilisation des machines, autant que possible, à leur point de fonctionnement optimum. La centrale de Nant de Drance a fonctionné en moyenne 18 heures par jour, avec au moins une machine, en mode pompage ou turbinage. Au total, les six pompes-turbines ont accumulé plus de 19 000 heures de fonctionnement en 2024. « La centrale remplit pleinement son rôle de régulation du réseau électrique à très haute tension en stockant l'énergie excédentaire issue notamment des productions solaire et éolienne et en la restituant aux moments opportuns. Nous sommes en outre très satisfaits de la fiabilité des machines, qui ont fonctionné de manière intensive en 2024 », indique Alain Sauthier, directeur de Nant de Drance SA.

Les contributions des actionnaires pour la couverture des charges de l'exercice 2024 se sont élevées à 97,5 millions de CHF et la part des fonds propres représente 24,07 % du total du bilan. Nant de Drance SA est gérée comme une société de partenaires. Ce mode de gestion se caractérise par le fait que les actionnaires, proportionnellement à leur participation au capital-actions, disposent des capacités de production et de pompage de la centrale et qu'en contrepartie, ils s'engagent, dans les mêmes proportions, à couvrir les charges annuelles (maintenance, amortissements, redevances hydrauliques, intérêts, etc.). En conséquence, les résultats publiés ne reflètent pas la performance économique de Nant de Drance SA, la flexibilité de la centrale étant valorisée exclusivement par ses actionnaires sur les marchés de l'électricité.

Réalisation et suivi des mesures de compensation environnementales

Afin de compenser l'impact de la construction de la centrale de Nant de Drance sur la nature, 14 mesures environnementales ont été définies pour un montant total de 22 millions de CHF. Les travaux d'une des principales mesures de compensation ont débuté en 2024, soit le réaménagement écologique du Trient à Vernayaz. L'objectif de cette mesure est de favoriser la flore ainsi que la faune

aquatique et terrestre en lui offrant un espace adapté, tout en répondant aux exigences de protection contre les crues.

Deux mesures, le réaménagement du canal de Bienvenue à Martigny et la création d'une zone humide aux abords du Torrent d'Alesse à Dorénaz, sont arrivées en 2024 au terme des cinq ans de suivi requis. Les bilans établis montrent que les objectifs écologiques de ces deux mesures ont été atteints. Un suivi de l'évolution des milieux naturels ainsi créés est maintenu.

A ce jour, huit des quatorze mesures prévues ont été réalisées, et deux sont en cours de réalisation.

Assemblée générale 2025 et rapport de gestion 2024

Le rapport de gestion 2024 de Nant de Drance SA sera publié le 30 avril 2025 à 7h sur le lien <https://reports.nant-de-drance.ch/24/fr>. Il sera soumis pour approbation à l'Assemblée générale qui se tiendra le 6 juin 2025.

Pour de plus amples informations sur Nant de Drance, rendez-vous sur www.nant-de-drance.ch.

Contact pour la presse

Nant de Drance SA :

Aline Elzingre-Pittet

Téléphone : +41 58 833 83 33

E-mail : media@nant-de-drance.ch

Nant de Drance en bref

La centrale de Nant de Drance est une centrale de pompage-turbinage d'une puissance de 900 MW située dans une caverne souterraine entre les deux lacs de retenue d'Emosson et du Vieux Emosson en Valais. Son exploitation est assurée par la société Nant de Drance SA, dont les partenaires sont Alpiq (39 %), les CFF (36 %), IWB (15 %) et FMV (10 %).